

## **Présentation du projet de direction de Raphaël Labrunye**

### **Séminaire enseignants du 30 janvier 2019**

Bonjour à tous,

Tout d'abord meilleurs vœux à tous, à chacun d'entre vous et je vous souhaite les plus beaux projets personnels, pédagogiques, scientifiques et architecturaux pour 2019.

Je tenais à évoquer succinctement devant vous le projet que j'ai présenté au CA et au ministère pour ma candidature à la direction de l'école. L'idée est peut-être aussi d'amorcer l'idée que des journées de séminaires enseignants peuvent devenir un lieu d'échanges sur les perspectives de l'école.

Je vais dans un premier temps présenter des orientations qui relèvent plus de ma conception de la fonction de directeur. Puis, je poserai les grandes lignes des orientations pédagogiques et scientifiques que je propose.

J'aimerais tous d'abord démarrer ce mandat sous le signe de la confiance. Les réformes récentes et l'arrivée d'un nouveau directeur permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives de fonctionnement. La confiance commence en premier lieu dans le binôme que nous allons constituer avec Fabien. Je tiens à le remercier vivement pour l'intérim qu'il assure depuis septembre, c'est une mission délicate que de prendre des décisions aussi importantes que le budget 2019 sans connaître les grands arbitrages futurs. Il aura bien évidemment ma délégation de signature à partir du 1<sup>er</sup> février 2019, jour de ma prise de fonction et nous aurons une répartition globale des responsabilités : Fabien s'occupera plus particulièrement des aspects financiers et des ressources humaines et moi les aspects pédagogiques et scientifiques.

La confiance va aussi se construire au travers des nouvelles instances de concertation et de décision à l'école, à commencer par le CPS qui bénéficie de prérogatives plus élargies que l'ancienne CPR.

Je remercie vivement David Lafon pour son engagement dans la présidence du CPS et plus généralement tous les enseignants investis dans les instances.

Concernant le conseil d'administration, j'espère vous faire très prochainement des annonces avec une composition plus féminisée, en tous les cas plus paritaire.

Le jour de ma prise de fonction le 1<sup>er</sup> février 2019, je présenterai au personnel administratif les grands axes qui les concerne plus particulièrement. J'esquisse juste quelques points qui vous concernent directement. Une école d'architecture est un établissement d'enseignement supérieur dont les deux missions centrales sont l'enseignement et la recherche en particulier concerne tous les services.

Les chantiers sur lesquels vous allez être concernés sont :

- La refonte du site internet de l'école déjà engagée par Fabien
- La refonte des outils de gestion type formulaire administratif pour faciliter les tâches
- La refonte des locaux : nous avons proposé avec Fabien de mobiliser un seul groupe pour contribuer à la rédaction d'un schéma immobilier complet et cohérent. D'ici juin nous aurons

une visibilité sur les crédits fléchés non dépensés. Il faut espérer une mise en œuvre du SPSI en 2020

- La refonte des outils budgétaires avec la mise en place d'une comptabilité analytique, l'idée est surtout de pouvoir être réactif à vos demandes budgétaires pour vos différents projets.

Deux petits points et je passerai ensuite aux projets :

Le ministère va pourvoir un poste d'associé pour me remplacer, je n'aurai pas de fonction d'enseignement. Par contre je reste à votre entière disposition pour participer à vos jurys, corrections intermédiaires et déplacement divers notamment auprès des partenaires de l'école. Surtout prévenez Stéphanie Hue au secrétariat de la direction dès lors que vous invitez une personnalité extérieure que Fabien ou moi puissions l'accueillir en bonne et due forme.

Par contre je reste dans le corps des maîtres de conférences et à ce titre je compte poursuivre mon activité de recherche. Je vais voir avec Caroline Maniaque et le conseil du laboratoire les conditions de mon maintien au sein d'ATE pour prévenir tout conflit d'intérêt.

Un mot de la vie étudiante :

Les études d'architecture sont des études exigeantes et je sais que vous partagez tous ce niveau d'exigence. Néanmoins cela n'interdit pas la bienveillance. Appuyez-vous sur le service de la scolarité qui connaît chacun des 650 étudiants dans la transversalité et la longue durée de leur parcours et signalez, dès que possible, toute situation de fragilité scolaire ou personnelle. Je ne connais pas encore les outils de reporting et de soutien existants mais quels qu'ils soient mobilisez-les. Et je vais désigner aussi une personne référente dans l'administration pour aider les associations étudiantes dans leur gestion budgétaire, prévenir tout risque de situation hasardeuse et développer leurs activités sereinement.

Sur le projet pédagogique et scientifique :

J'ai quitté cette école en 2014 suite à ma nomination à Rennes, en laissant un vague projet de groupe de recherche et de vastes débats sur le programme pédagogique. Je reviens en 2018 avec une équipe d'accueil accréditée par l'HCERES et opérationnelle de 17 chercheurs, 4 HDR, 2 doctorants et un programme pédagogique qui offre une visibilité claire de la progressivité en licence et une lisibilité des 4 domaines d'étude en master. Je mesure le travail accompli, d'autant que j'ai été confronté au même exercice à Rennes avec des résultats bien moins probants.

L'ENSA Normandie développe des compétences spécifiques en recherche et dans sa pédagogie dans les domaines de l'intervention sur l'existant, le logement et le projet urbain et l'écoconstruction.

Il est essentiel à mes yeux de poursuivre le travail de consolidation de ces champs et d'assurer une meilleure articulation entre axes de recherche, domaines d'étude et séminaires. C'est un chantier de longue haleine mais qui est un enjeu majeur. Le Master c'est le lien de l'approfondissement des compétences et cela passe par la production d'une recherche, de savoirs spécifiques. Il me semble pertinent de réfléchir à une organisation plus souple des séminaires pour permettre notamment d'intégrer les programmes de recherches financés dans la pédagogie, et de mieux accompagner les étudiants qui veulent articuler mémoire et projet.

Dans les trois domaines que j'ai cités, il existe des formations plus prestigieuses et plus approfondies. Ce qui peut faire la singularité de la formation à l'ENSA Normandie, c'est la capacité qu'auront nos étudiants à articuler les trois échelles que supposent ces domaines : la construction, l'édifice, le paysage et l'urbain.

C'est pour eux par exemple la capacité d'intégrer l'épaisseur construite que suppose un projet urbain ou l'échelle urbaine que suppose toute transformation d'un édifice existant.

Deux points constituent à mes yeux les éléments partagés de ces domaines de compétence.

- Le premier c'est le « faire avec ». Faire avec les ressources disponibles, faire avec l'existant, faire avec les habitants. Cela suppose des pédagogies innovantes qu'il faut soutenir, de nouveaux savoir-faire
- Le second c'est l'expérience de l'espace sensible par le corps, par le dessin, par la visite, par la production à échelle 1.

Dans un monde où le savoir est disponible en masse, l'expérience constitue peut-être la dernière frontière de la pédagogie. Cela suppose les soutiens budgétaires adéquats. Ces axes forts de l'école vont pouvoir être confortés par la nouvelle procédure de recrutement et l'école va devoir s'investir dans la définition précise et rigoureuse des profils à recruter. La politique ministérielle est simple : les enseignements seront assurés par les titulaires et assimilés, les contractuels viennent apporter une expertise ponctuelle. Ce qui veut dire moins d'enseignants qui ont une plus grande charge. Il faut donc conforter les contractuels en place pour qu'ils puissent obtenir le minima d'heures pour assurer leurs qualifications.

Dans le recrutement à l'ENSA Normandie je serai notamment attentif au domaine de compétence et d'expertise proposé par le candidat et sa capacité à proposer un enseignement magistral inédit. L'équation est claire : il y a 54 cours magistraux pour 42 ETP titulaires. Le cours magistral, c'est la définition même d'un maître de conférences.

Bon courage pour la qualification à tous ceux qui déposent des dossiers ces prochains jours.

Un dernier point rapide pour évoquer la politique de partenariats pédagogiques.

Le projet Hanoï offre une opportunité dans le monde de la francophonie qui est importante. J'attends un retour plus précis sur ce projet parce que je n'en connais pas encore tous les contours mais il faut avancer dans une plus grande interaction avec nos partenaires ici à l'ENSA Normandie.

Sur le Master DRAQ, l'idée est clairement de le conforter avec des recrutements à venir et de leur donner une dimension recherche et à terme de l'adosser à notre partenariat avec l'INSA au Havre. La double licence architecte-ingénieur que l'on ouvre à partir de 2020, c'est un enjeu de forte attractivité pour l'école et je crois que cela correspond à des enjeux majeurs de la constitution d'une culture partagée entre ingénieurs et architectes dans le contexte des transitions numériques et écologiques.

Enfin le développement du doctorat est pour moi un levier majeur de développement de l'expertise de l'architecte et de revalorisation de la profession. Il n'y a que les écoles d'architecture qui ont la légitimité de définir ce qu'est le doctorat en architecture, il faut se saisir de cette opportunité pour

offrir une formation d'excellence en BAC + 8 à nos étudiants, avec l'ouverture d'un cycle doctoral complet. Les évolutions à venir du paysage de l'enseignement supérieur normand suppose de trouver la bonne stratégie d'intégration dans la ComUE pour bénéficier de leurs compétences, expériences et moyens.

Avec une Licence architecte-ingénieur, un master DRAQ et un cycle doctoral complet, on peut assembler tous les étages de la fusée pour offrir à nos étudiants une offre de formation complète.

Pour résumer, les objectifs du projet sont :

A court terme : conforter les domaines d'étude, soutenir les pédagogies innovantes et la pratique de l'espace réel avec des locaux réaménagés.

A moyen terme : développer les partenariats universitaires et assurer un cycle doctoral complet.

A plus long terme : Obtenir une reconnaissance nationale et internationale de nos travaux de recherche grâce à un adossement universitaire plus poussé.